

Protocole d'accueil

Ecole Notre Dame des Fleurs – Gestel



La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus covid-19, a conduit à la fermeture des écoles depuis le 16 mars 2020. Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles, progressivement à partir du 11 mai 2020 et dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Celles-ci reposent sur des principes fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Rôle des parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles notamment pour :

- Respect des gestes barrière

Au préalable les parents expliquent à leurs enfants les gestes barrière et l'importance de leur respect. Les parents collaborent avec l'équipe éducative pour veiller à l'application de ceux-ci (lavage des mains, le maintien de la distanciation physique...)

- Surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37°8C)

Moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce séparée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Lorsque la personne présentant des symptômes est un adulte elle est placée également en isolement avec un masque en attendant le retour à domicile dès que possible.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne.

En cas de test positif :

- Le chef d'établissement informe les services académiques, la tutelle et les autorités sanitaires.
- Information des personnels et des parents d'élèves ayant pu entrer en contact avec l'élève malade.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'évictions seront définies par les autorités sanitaires et académiques.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.

Organisation du temps scolaire



Nous accueillerons tous les niveaux scolaires à partir du jeudi 14 mai, deux jours par semaine selon la répartition suivante :

lundi et mardi	jeudi et vendredi
CM2 CE2 CE1 Demi groupe des CP Demi groupe des GS Demi groupe des TPS/PS MS	CM1 de Mme Vallade CM1 de Mme Lelièvre Demi groupe des CP Demi groupe des GS Demi groupe des TPS/PS MS

Cette organisation a été choisie afin d'accueillir les fratries les mêmes jours et de limiter le nombre d'enfants par groupe. La composition des groupes de CP, GS et TPS/PS/MS sera communiquée directement aux parents concernés.

La continuité pédagogique à distance continue pour les élèves qui ne reviennent pas physiquement et pour les autres élèves, les jours où ils ne seront pas accueillis à l'école.

Entrées et sorties de l'établissement

Les horaires de l'école restent inchangés, les entrées et les sorties ne se font que par le portail du haut, rue de Kergornet.

Matin arrivée entre 8h20 et 8h30 fin :12h

Après-midi : arrivée entre 13h20 et 13h30 fin : 16h15

Consignes :

- Eviter les attroupements devant l'école : rester dans sa voiture jusqu'à l'ouverture du portail.



- Respecter la distanciation physique lors des entrées et sorties.
- Les adultes n'entrent pas dans la cour sauf pour accompagner un élève de maternelle à la porte du hall de sa classe.
- A la sortie, tous les élèves sont ramenés par un adulte de l'école au portail (maternelle et élémentaire) (rue de Kergonet).
- A l'arrivée à l'école, les élèves d'élémentaire vont :



1. Badger pour la cantine (si besoin)
2. Se laver les mains
3. Rejoindre directement sa salle de classe



En respectant la distanciation physique !

Rq : Les adultes porteront des masques dans l'enceinte de l'établissement.

Organisation des temps de classe

Les élèves sont répartis en petits groupes (environ de 10). Chaque groupe se voit attribué une salle spécifique. Les élèves sont placés à des places bien séparées fixes. Ils ont à leur disposition dans leur casier de table ou dans une boîte à côté de la table leur matériel individuel. Cette organisation restera en vigueur pour toute cette période.

CM2 : → dans leur classe

CM1 de mme Vallade → dans la salle d'étude

CM1 de Mme Lelièvre → dans la salle multibrios

CE2 → dans leur classe

CE1 → dans leur classe

CP → dans leur classe, 2 groupes alternés

GS → dans la salle d'accueil en maternelle, 2 groupes alternés

TPS/PS/MS → dans leur classe , 2 groupes alternés

Les récréations

Dans la mesure où les élèves respecteront les gestes barrières et la distanciation physique, oui, les enfants bénéficieront bien de récréations qui seront organisées par groupes. Si les enseignants rencontraient des difficultés à faire respecter ces mesures barrières, notamment la distanciation physique, ou par temps de pluie, il serait alors possible que les récréations soient remplacées par des temps de pauses en classe.

Les récréations seront échelonnées en respectant un planning, ce qui limitera le nombre d'élèves dans la cour en même temps et évitera le brassage des groupes. Des zones de récréation seront créées.

Votre enfant devra respecter les règles de distanciation physique dans la cour également. Il ne pourra donc s'approcher de ses camarades à moins d'un mètre. Il ne pourra donc pas non plus jouer à des jeux sociaux (jeux collectifs de type chat, jeux de ballon, billes...) ni à des jeux nécessitant des échanges de matériel.

Les règles sanitaires

Nous ferons respecter AU MAXIMUM les règles sanitaires nationales à savoir :

- distanciation physique entre toutes les personnes (entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes) à tous les instants (dans la cour, dans le rang, en classe...)
- application des gestes barrière (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable).
- port d'un masque obligatoire pour les enseignantes de maternelle, les AESH et le personnel OGEC. Les enseignants du primaire en porteront un s'ils ne peuvent respecter la distanciation physique.

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains :

- à son arrivée dans l'école ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- le soir avant de rentrer chez soi et en rentrant chez soi.

Utilisation du gel hydroalcoolique

Votre enfant pourra utiliser du gel hydroalcoolique. Un flacon sera disposé dans chaque salle de classe. L'utilisation de ce gel se fera sous surveillance d'un adulte. Cependant, l'utilisation du gel hydroalcoolique n'est pas conseillée aux enfants, il devra donc être utilisé uniquement lorsque le nettoyage des mains au savon n'est pas possible.

Mon enfant pourra-t-il porter un masque ?

Pour les élèves, les masques sont prohibés en maternelle et non recommandés en élémentaire, mais à disposition de certains élèves (notamment les élèves symptomatiques, en attendant que leur famille les reprenne). Les masques sont distribués par l'éducation nationale.

La cantine

La première semaine, les élèves apporteront un repas froid dans un sac isotherme qui sera pris dans l'enceinte de l'établissement.

Les semaines suivantes, ils retourneront au restaurant scolaire par groupe de façon plus échelonnée. Les élèves d'élémentaire auront des tables dans la salle du Lain, espace qui leur sera réservé. Les maternelles seront installées dans la cantine en respectant les distances. Les enfants seront servis à table à l'assiette.

Votre enfant devra se laver les mains avant et après le repas.

L'accueil péri scolaire

Le centre des Lucioles accueillera des élèves en péri scolaire le matin et en fin d'après-midi. Les élèves de l'école Notre Dame des Fleurs iront, seuls, dans les locaux de la garderie. Pour garantir le respect des gestes barrière, le nombre de places sera limité. Nous vous transmettrons rapidement les modalités d'inscriptions pour ces moments.

Précautions de nettoyage

Nettoyage des locaux

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. Les sols, tables et chaises des classes seront nettoyés au moins une fois par jour, le soir après le départ des élèves.

Une désinfection plusieurs fois par jour sera réalisée sur les points fréquemment touchés :

- sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs...
- points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs

Les poubelles seront vidées tous les jours. Les savons et essuie-mains seront réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire.

L'ampleur de la tâche nous oblige à rendre les locaux disponibles ainsi que le personnel. Il n'y aura donc pas d'étude ni d'APC pendant cette période.

Le nettoyage des locaux se fera de manière approfondie en deux étapes :

- un nettoyage à l'aide d'un détergent usuel,
- une désinfection à l'aide d'un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476.

L'aération des locaux

Les salles de classes seront aérées avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas quand les enfants auront quitté la classe et en fin de journée.

Divers

Habillement

Les parents veilleront à habiller leur(s) enfant(s) avec une tenue simple et avec laquelle il est autonome. Les enfants devront être responsables de ne pas oublier de vêtement dans la cour.

Matériel à apporter

Ils devront revenir uniquement avec le matériel demandé ci-dessous.

Pour les primaires

Revenir avec sa trousse complète

Les crayons de couleur et feutre.

Les divers fichiers

1 paquet de mouchoir (surtout pas de boîte). Vérifiez à chaque fois que votre enfant en ait dans sa poche.

1 gourde

Pour les maternelles

1 paquet de mouchoir (surtout pas de boîte). Vérifiez à chaque fois que votre enfant en ait dans sa poche.

1 gourde

